

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>ORDONNANCE :</b> Application de crème hydrocortisone à 0.5% (Traitement dermatites)		<b>NUMÉRO : 1.15</b>
		<b>DATE :</b> Août 2004
		<b>RÉVISÉE :</b>
<b>PROFESSIONNELS VISÉS</b>	Infirmières	<b>Référence à un protocole</b>
<b>TYPE D'ORDONNANCE</b>	Ordonnance visant à <b>initier</b> la thérapie médicamenteuse.	Non

### PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Infirmières
- L'infirmière réévalue l'efficacité du traitement après 7 jours.
- Les infirmières auxiliaires sont autorisées à contribuer à l'application de cette ordonnance après évaluation par l'infirmière.

### CLIENTÈLES VISÉES

- Usagers hébergés ou hospitalisés dans les unités ou services concernés

### UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

- Tous les centres d'hébergement et les ressources intermédiaires d'hébergement
- CHRDL :
  - Les unités de soins de longue durée psychiatriques
  - Les unités de soins de courte durée psychiatriques **adultes**

### ACTIVITÉS RÉSERVÉES

#### INFIRMIÈRES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

#### INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

- Contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne.
- Administrer, par des voies autres que la voie intraveineuse, des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

## 1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Corticostéroïde topique pour le soulagement des irritations bénignes de la peau, les dermatites, les démangeaisons et l'érythème de l'eczéma.

## 2. CONDITION D'INITIATION

- Manifestations d'irritation bénigne de la peau et de symptômes de dermatite ou d'eczéma chez l'utilisateur.

## 3. ORDONNANCE

- Appliquer la crème hydrocortisone à 0.5%, 2 fois/jour sur la région atteinte.

## 4. CONDITIONS D'APPLICATION

### 4.1. Indications

- Irritations bénignes de la peau
- Dermatite
- Eczéma

### 4.2. Contre-indications

- Hypersensibilité à l'une des composantes du produit
- Les infections bactériennes non traitées ou certaines infections virales de la peau

## 5. MÉTHODES

### 5.1. Précautions et directives

- Nettoyer et bien assécher la région affectée avant l'application.
- Appliquer en mince couche et masser doucement la région atteinte.
- S'abstenir d'appliquer sur de grandes surfaces ou sur une peau lésée.
- Éviter tout contact avec les yeux.

### 5.2. Procédures

- Méthodes de soins de l'AQESSS :  
«Application d'un médicament sur la peau»

### **5.3. Éléments de surveillance**

- État de la peau au site d'application du corticostéroïde topique.

### **5.4. Complications**

- N.A.

### **5.5. Limites d'application**

- **Durée de traitement maximale:**
  - 7 jours
- Cesser l'emploi en présence d'aggravation des lésions.
- Aviser le médecin si:
  - il est impossible d'instaurer le traitement
  - aucune amélioration notée après 7 jours

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>ORDONNANCE :</b> Application de crème hydrocortisone à 0.5%	<b>NUMÉRO :</b> 1.15
	<b>DATE :</b> Août 2007
	<b>RÉVISÉE :</b>

Chef du département de médecine générale : Heepart  
Date : 01-11-2007  
*Dr Hélène Kapote*

Chef du département de psychiatrie : [Signature]  
Date : 20/11/07  
*Dr Michel Gif.*

Chef du département de pharmacie : [Signature]  
Date : 2008/01/16  
*par intérim Claude Gravel.*

Directeur des soins infirmiers : [Signature]  
Date : 30 janvier 2008  
*Donald Haines*

Adoptée par le CMDP : Paul Allard  
Date : 2008-02-13  
*PAUL ALLARD, MD, PRÉSIDENT*